

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
-----  
COMMUNE DE DOMPIERRE SUR YON  
-----

2026-109

**LE MAIRE DE DOMPIERRE SUR YON,**

**VU** la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

**VU** le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.18 et R 411.25 à R 411.28 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

**VU** l'arrêté interministériel modifié du 24 novembre 1967, portant instruction générale sur la signalisation routière ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

**VU** la demande formulée par CIRCET pour ORANGE UIO demeurant ZA du Chaillot 85310 NESMY ;

**Considérant** qu'en raison des travaux de plantation d'appui télécom ;

ARRETE

**ARTICLE 1 :**

Du 20/04/2026 au 20/05/2026, la circulation sera réduite, Le Moulin de la Braconnière, à une voie et régulée avec un alternat par signaux manuels K.10 à chaque extrémité de cet alternat. L'accès aux riverains sera préservé.

**ARTICLE 2 :**

Les dépassements sur l'emprise du chantier sont interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation.

Cette interdiction de dépasser sera matérialisée par un panneau B 3.

**ARTICLE 3 :**

Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre sur une longueur de 100 mètres, excepté pour les véhicules affectés au déménagement.

La reprise du trottoir sera réalisée de manière identique à ce qui existait auparavant.

Il revient à l'entreprise de travaux de réaliser une vérification du compactage par essai réalisé avec un pénétromètre dynamique de type Panda®.

Il revient à l'entreprise d'informer les riverains 2 jours avant la date d'intervention.

**ARTICLE 4 :**

La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de CIRCET pour ORANGE UIO.

**ARTICLE 5 :**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 6 :**

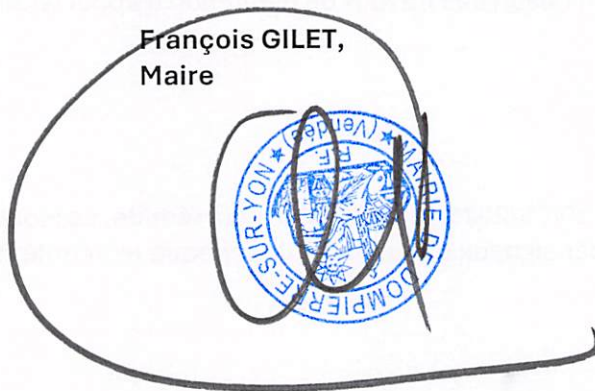
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune de DOMPIERRE SUR YON.

**ARTICLE 7 :** Le Maire de la commune de DOMPIERRE SUR YON, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la VENDEE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

– CIRCET pour ORANGE UIO

A DOMPIERRE SUR YON, le 14 avril 2026

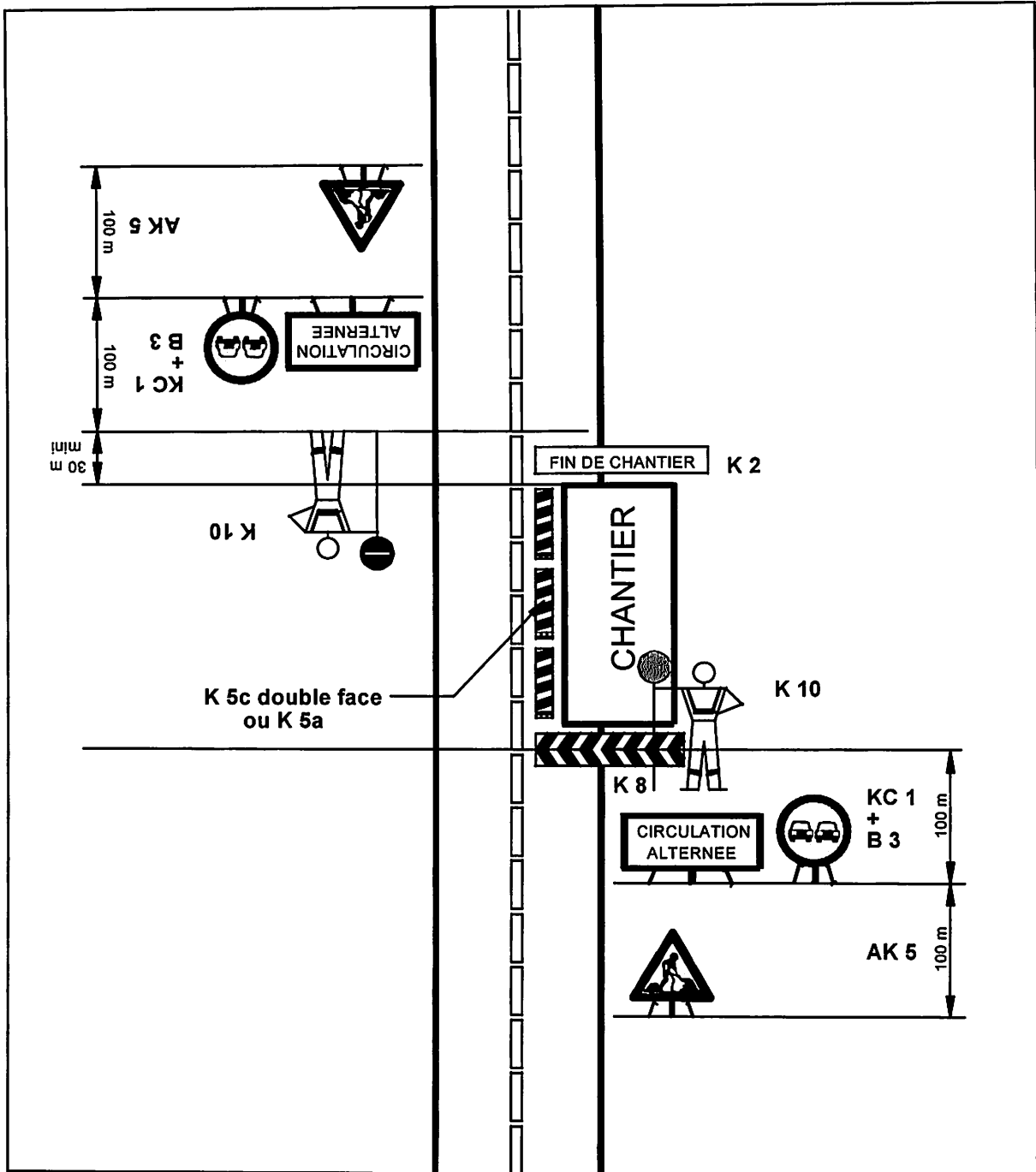
**François GILET,**  
Maire



# CHANTIER FIXE EN AGGLOMERATION

ALTERNAT PAR PIQUETS K 10

CIRCULATION ALTERNEE  
ROUTE A 2 VOIES



**Remarques :**

- Dispositif applicable uniquement de jour et sous certaines conditions  
VOIR GUIDE DE L'ALTERNAT.



Ministère chargé des transports

# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : Orange UI O Représenté par : Jean-Pierre DREVILLON

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal 44200 Localité : NANTES Pays : France

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : .....@.....

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Société Circet Prénom : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Z.A du Chaillot

Code postal 85310 Localité : NESMY Pays : France

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....

Courriel : solene.jourdain@circet.fr

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n° .....

Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + ..... Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Le Moulin de la Braconnière

Code postal 85170 Localité : DOMPIERRE SUR YON

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : .....

Description des travaux : .....

Plantation d'appui télécom

Date prévue de début des travaux : 20042026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 030

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 20042026

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée : .....

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

Interdiction de :

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner** ✓  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal     Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone         Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :     
Courriel : .....@.....

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 07 04 2026

Nom : Jourdain Prénom : ..... Qualité : Assistante de production

# PLAN DE SITUATION DES TRAVAUX



Adresse : Le moulin de la braconnière, 85170 DOMPIERRE SUR YON

N° de POI : VSE 600125

## Nature des travaux :

-pose d'un nouveau poteau composite 8m n° 0032037 entre la maison et le garage automobile

Chargée d'Affaires : Damien LEFEBVRE

Mobile : 06 49 25 69 28

Mail : damien.lefebvre@orange.com



Pose d'un poteau composite  
8m n° 0032037

